

SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$

1 Le tableau 1 présente le suivi des investissements inférieurs à 10 M\$ par catégories
2 d'investissement pour l'année 2010, comparés aux investissements autorisés par la
3 décision D-2010-022.

4 **TABLEAU 1**
5 **SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$ PAR CATÉGORIES (M\$)**

Catégorie	2010			
	Réel	Autorisé D-2010-022	Écarts	
Maintien des actifs	249,5	340,1	-90,6	-26,6%
Amélioration de la qualité	11,2	18,4	-7,2	-39,1%
Croissance de la demande	283,0	295,6	-12,6	-4,3%
Respect des exigences	59,7	48,0	11,7	24,4%
TOTAL	603,4	702,1	-98,7	-14,1%

6
7 La décision D-2010-022¹ de la Régie, laquelle demandait une réduction globale de
8 50 M\$ sur la moyenne des 13 soldes de la base de tarification de l'année témoin
9 2010, s'est traduite par une réduction des mises en service de 52,4 M\$ pour les
10 immobilisations en exploitation et de 24,6 M\$ pour les actifs incorporels.

11 Ainsi, pour répondre à cette demande, le Distributeur a procédé à la révision de sa
12 méthode d'établissement des prévisions d'investissement de ses réseaux autonomes,
13 de même qu'à la révision de ses priorités d'affaires et à la mise en place de
14 mécanismes de gestion de portefeuille concernant les projets d'investissement en
15 technologie de l'information.

16 **Maintien des actifs**

17 En 2010, les investissements réalisés en maintien des actifs sont inférieurs de
18 90,6 M\$ par rapport à ceux autorisés. Les principaux éléments suivants ont contribué
19 à cet écart :

¹ D-2010-022, page 90, paragraphe 368

- 1 • Non réalisation de projets liés au développement de systèmes
2 informatiques de l'ordre de 32 M\$ et essentiellement attribuables :
- 3 ○ au report de certains projets prévus, puisque la correction accélérée
4 des anomalies du système informatique qui avait été entamée au
5 cours des quatre derniers mois de 2009 s'est poursuivie au premier
6 trimestre de 2010 ;
- 7 ○ à l'abandon ou au report de certains projets pour concentrer les efforts
8 sur le projet «Optimisation des systèmes Clientèle», prévu pour 2011.
- 9 • Report de projets pour le maintien des équipements des réseaux
10 autonomes pour 16,8 M\$;
- 11 • Diminution de 34,1 M\$ des investissements pour la réhabilitation de
12 réseaux souterrains et aériens ainsi que pour le renouvellement des
13 équipements. Cette diminution est due à une capacité de réalisation limitée,
14 compte tenu d'une croissance de la demande plus marquée que prévue et
15 des demandes de tiers plus élevées.
- 16 • Diminution de 10,6 M\$ des investissements en activités de soutien.

17 **Amélioration de la qualité**

18 L'écart de 7,2 M\$ est principalement dû à la non réalisation de projets de
19 développement des systèmes informatiques pour répartir et prioriser la force de
20 travail.

21 **Croissance de la demande**

22 Les investissements réels sont inférieurs de 12,6 M\$ à ceux autorisés. Des
23 investissements additionnels de 22,5 M\$ ont été nécessaires pour le raccordement
24 non prévu de nouveaux clients, les nouveaux abonnements domestiques et agricoles
25 réels ayant atteint 48 700 plutôt que les 38 000 prévus. Cependant, des
26 investissements moindres que ceux prévus de l'ordre de 21,3 M\$ pour le programme

1 d'équipement et de 15,1 M\$ pour l'ajout de puissance au niveau des réseaux
2 autonomes ont résorbé l'écart.

3 **Respect des exigences**

4 Des demandes de tiers plus nombreuses que prévues, notamment au niveau du plan
5 gouvernemental de réhabilitation du réseau routier, expliquent le dépassement de
6 11,7 M\$ par rapport aux investissements autorisés.